



LOTTO-COUCPE DE BELGIQUE JUNIORS

REGLEMENT 2016

1 EPREUVES COMPTANT POUR LA COUCPE DE BELGIQUE

Chaque organisateur d'une épreuve sur route ou d'un contre la montre qui modifie son parcours doit, au plus tard trois mois avant l'événement, laisser contrôler son parcours par un représentant de la Commission Route.

- 1.1 **Courses sur route:** Il y a 9 courses sur route fixées par la Commission route. Les épreuves sur route doivent être disputées soit sur un parcours local d'au moins 10 km de long, soit débiter par un circuit en ligne plus long qui se termine par maximum 3 circuits locaux d'au moins 8 km, soit sur un circuit en ligne complet.

Calendrier des épreuves sur route:

03 avril 2016:	Trophée de Hesbaye Aalst-St.-Trond
08 mai 2016:	Vlaams-Brabantse Pijl Korbeek-lo
04 juin 2016:	Grand Prix Bonheiden
26 juin 2016:	Rekkem
24 juillet 2016:	Linter
27 juillet 2016:	Reningelst
13 août 2016:	Honnelles-Angreau
25 septembre 2016:	Jemeppe
02 octobre 2016:	Nederhasselt

- 1.2 **Epreuve contre la montre par équipes:** le 03 juillet 2016 à Borlo.

- 1.3 **Epreuves sur piste:** Celles-ci sont disputées avec des vélos de piste. La Commission Piste a fixé les épreuves comme suit:

26-27-28/12/2015: CB disciplines individuelles

2-3 janvier 2016: CB Omnium

16 & 23 janvier 2016: meetings

Toutes les épreuves sont disputées au VWEM (Centre Cycliste Eddy Merckx à Gand).

- 1.4 **Cyclo-cross:** Ceux-ci sont disputés avec des vélos conformément le règlement de cyclo-cross.

Epreuves: le 9/01/2016 CB à Lille, 17/01/2016 au Bois des Rêves (Ottignies) et le 24/01/2016 à Waregem.

- 1.5 **Epreuves de MTB:** Celles-ci sont disputées avec des vélos de mountainbike.

Epreuves: 9-10 avril 2016 à Beringen, 4-5 juin 2016 à Eupen, 16-17 juillet 2016 CB à Ottignies.

2 PARTICIPATION

2.1 Candidatures & conditions générales:

La participation à la Lotto-Coupe de Belgique est réservée à des clubs belges qui doivent poser leur candidature **online AVANT LE 15 DECEMBRE 2015** à travers le formulaire d'inscription qui se trouve sur le site internet www.belgiancycling.be (rubrique disciplines, route, Coupe de Belgique). **La demande doit également comporter la liste des coureurs juniors affiliés du club en 2016, avec nom, prénom et code UCI. Les coureurs doivent être belges ou de nationalité d'un pays membre de l'UE.**

Seuls les clubs qui remplissent les conditions suivantes peuvent poser leur candidature:

- ils doivent être en possession du label "J" 2016 ou, en tant que non club "J", avoir payé le montant de € 800,- sur le compte BE 08 3930 2820 0013 de la RLVB, 49 Avenue du Globe à 1190 Bruxelles.
- tous les clubs doivent avoir payé la redevance solidarité 2016 en faveur du Fonds de la Jeunesse.

Les clubs qui posent leur candidature doivent obligatoirement participer à toutes les épreuves sur route (individuel et contre la montre par équipes). L'absence sur une épreuve de la Lotto-Coupe de Belgique



2015 (Débutants et/ou Juniors) peut influencer le choix des équipes pour participer à la Coupe de Belgique 2016.

La confirmation d'autorisation pour participer à la compétition de la Lotto-Coupe de Belgique se fera par la Commission route comme suit:

1. priorité sera donnée aux 20 premiers clubs « J » de la Lotto-Coupe de Belgique Juniors 2015.
2. d'autres clubs candidats - maximum 9 - seront choisis par la Commission Route sur base de la qualité et la quantité de leurs coureurs.
3. La Commission route publiera les noms des clubs retenus avant le **15 janvier 2016** sur le site internet www.belgiancycling.be.

Les coureurs à qui un transfert a été octroyé pendant la compétition de la Lotto-Coupe de Belgique, ne peuvent pas gagner des points pour leur nouveau club au classement par clubs de la Lotto-Coupe de Belgique. Leurs points compteront toutefois pour le classement individuel.

Un club qui participe à la Lotto-Coupe de Belgique peut participer avec des coureurs de nationalité étrangère, tenant compte du fait:

-que des coureurs de l'UE (*) qui sont membres du club () sont considérés égaux aux Belges concernant les classements de la Lotto-Coupe de Belgique.**

-les coureurs qui ne sont pas de l'UE et qui sont membres du club () n'entrent pas en ligne de compte pour le classement interclubs de l'épreuve, ni pour le classement général interclubs ou pour le classement individuel de Lotto- Coupe de Belgique. Ils n'entrent en ligne de compte que pour le classement individuel du jour. Si des coureurs hors de l'UE participent au contre la montre par équipes, l'équipe ne gagnera pas de points non plus pour le classement interclubs de la Lotto- Coupe de Belgique.**

(*) Un coureur de l'UE est un coureur ayant la nationalité d'un des pays membres de l'UE.

() = être détenteur d'une licence au nom du club en question.**

2.2 Epreuves sur route et épreuve contre la montre par équipes

La participation aux épreuves sur route et à l'épreuve contre la montre par équipes comptant pour la Lotto-Coupe de Belgique Juniors 2015 est réservée aux équipes de clubs inscrites pour la Lotto-Coupe de Belgique.

Au total 33 équipes peuvent participer aux épreuves sur route.

Equipes hors compétition: maximum 4 équipes peuvent encore participer hors compétition aux épreuves sur route, à choisir entre:

- Une équipe régionale (une sélection FCWB ou WBV) ou provinciale, qui peut également participer dans les épreuves en ligne de la propre région ou province, à condition qu'elle pose sa candidature au plus tard trois mois avant la date de l'organisation auprès de l'organisateur avec copie à la RLVB, Secrétariat Commission Route, Avenue du Globe 49 à 1190 Bruxelles. Cette équipe ne peut être composée que de coureurs **de l'UE** qui sont membres d'un club qui ne participe pas à la Lotto-Coupe de Belgique Juniors **et qui a payé sa redevance solidarité pour 2016.**
- Trois équipes étrangères.

Chaque équipe sera composée de maximum 6 et minimum 4 coureurs dans les épreuves sur route et dans le contre la montre par équipes. Au c.l.m. par équipes le temps à l'arrivée du 4^{ième} coureur de chaque équipe détermine le temps de l'équipe.



Au plus tard 20 jours avant l'épreuve, le club inscrit ses coureurs au travers du système d'inscription en ligne sur www.belgiancycling.be, sur un formulaire dûment complété avec les noms et les codes UCI des coureurs titulaires autorisés + maximum 50 % de remplaçants.

Au plus tard 72 heures avant le départ de l'épreuve, les clubs envoient de nouveau on line au travers du site internet RLVB susmentionné le bulletin d'inscription – éventuellement mis à jour – avec les noms et les codes UCI des coureurs titulaires et maximum 2 remplaçants.

Les clubs inscrits qui ne prennent pas le départ dans une épreuve sur route ou dans le contre la montre par équipes recevront une amende de € 125,-.

L'ordre des véhicules suiveurs sera déterminé selon la procédure décrite ci-après.

- a) un premier tirage au sort pour les voitures des équipes représentées à la réunion des directeurs sportifs. Ces équipes seront placées dans l'ordre du classement général interclubs de la Lotto-Coupe de Belgique (**en ce inclus le total des points obtenus dans les autres épreuves comptant pour la Coupe de Belgique**).
- b) un deuxième tirage au sort pour les voitures des équipes qui ne sont pas représentées à la réunion des directeurs sportifs.

2.3 Epreuves sur piste, de MTB et de cyclo-cross

La participation à des épreuves sur piste, de MTB ou de cyclo-cross n'est pas obligatoire.

Les inscriptions se font le jour même de la course, sauf aux CB.

3 ETALEMENT DES EPREUVES DE LA LOTTO-COUPE DE BELGIQUE

On ne pourra pas organiser d'autres épreuves au calendrier national junior le jour d'une compétition sur route ou contre la montre par équipes de la Lotto-Coupe de Belgique Juniors. Ces week-ends là aucune autorisation ne sera accordée pour rouler à l'étranger sauf à titre tout à fait exceptionnel accordé par la Commission Technico-Sportive.

4 CLASSEMENTS:

Tous les barèmes des points sont attribués selon les résultats réels (scratch).

Les classements par clubs de toutes les disciplines sont établis selon le principe suivant: en premier les clubs ayant 3 coureurs entrant en ligne de compte, puis ceux avec 2 coureurs et enfin les clubs avec 1 seul coureur.

4.1 Classement par clubs:

4.1.1. Epreuves sur route et contre la montre par équipes:

Système par points selon le classement par clubs: 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 point pour tous les clubs au départ et inscrits dans la CdB.

Tous les points remportés dans les épreuves sur route et dans l'épreuve contre la montre par équipes entrent en ligne de compte pour le classement par équipes final.

4.1.2. Piste: CB + 2 meeting sur piste de la CDB + le CB Omnium

Championnats de Belgique (excepté le CB Omnium):

Par discipline *individuelle* les points suivants seront attribués individuellement : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 pt



Par discipline par équipes (Vitesse par équipes, Poursuite par équipes, Américaine) les points suivants seront attribués individuellement à chaque coureur partant de l'équipe ; 10 ; 8 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 point jusqu'à la dernière place.

Le classement final individuel du CB sur piste est établi par addition de toutes les disciplines des CB, selon le barème des points final suivant : 60; 56; 52; 48, 44; 42; 40; 38; 36; 34; 32; 30; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 et 2 pts jusqu'au dernier coureur.

Les meetings sur piste de la CDB:

Les meetings sur piste sont disputés sous forme d'omnium. Au classement final de des omniums sont attribués, individuellement, les points suivants : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 & 1 pt jusqu'au dernier coureur.

Le CB Omnium:

Au classement final de cet omnium sont attribués les points suivants : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 & 1 pt jusqu'au dernier coureur.

Classement général individuel piste:

Pour le classement de la piste, un classement général individuel est obtenu en additionnant les points remportés dans le classement total des Championnats de Belgique, des points remportés dans les meeting sur piste de la CDB et les points gagnés dans le CB Omnium.

Le classement par clubs:

Le classement par clubs est obtenu en additionnant les places des 3 premiers coureurs dans le classement individuel de la piste et le barème suivant est appliqué : **60; 56; 52; 48, 44; 42; 40; 38; 36; 34; 32; 30; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 et 2 pts pour tous les clubs inscrits pour la Coupe de Belgique.**

Les points vont aux clubs auprès de qui les coureurs sont affiliés en 2016.

4.1.3. **Cyclo-cross: CB + 2 autres épreuves de cyclo-cross**

Points individuels CB : 60; 56; 52; 48, 44; 42; 40; 38; 36; 34; 32; 30; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 et 2 pts jusqu'au dernier coureur.

Points individuels par épreuve : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 & 1 pt jusqu'au dernier coureur.

Classement général individuel cyclo-cross:

Pour les cyclo-cross un classement général individuel est établi par l'addition de points remportés dans le Championnat de Belgique et les points remportés dans 2 autres épreuves.

Le classement par clubs:

Le classement par clubs est établi par l'addition des places des 3 premiers coureurs dans le classement individuel de cyclo-cross et le barème suivant est appliqué : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 pt pour tous les clubs participants et inscrits dans la CdB.

4.1.4. **MTB: CB + 2 autres épreuves de MTB**

Points individuels CB : 60; 56; 52; 48, 44; 42; 40; 38; 36; 34; 32; 30; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 et 2 pts jusqu'au dernier coureur.

Points individuels par épreuve : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 & 1 pt jusqu'au dernier coureur.

Classement général individuel MTB:

Pour les épreuves MTB un classement général individuel est établi par l'addition de points remportés dans le Championnat de Belgique et les points remportés dans 2 autres épreuves MTB.

Le classement par clubs:

Le classement par clubs est établi par l'addition des places des 3 premiers coureurs dans le classement individuel MTB et le barème suivant est appliqué : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 pt pour tous les clubs participants et inscrits dans la CdB.

4.1.5. Classement général par clubs

Le classement général par clubs de la Lotto-Coupe de Belgique sera établi par l'addition des points remportés dans les différentes épreuves sur route, l'épreuve contre la montre par équipes et par l'addition **des résultats finaux remportés dans les 3 autres disciplines.**

Après chaque épreuve une mise à jour du classement général sera publié.

Les équipes classées à égalité de points dans le classement général de la Lotto-Coupe de Belgique seront classées en première instance selon le nombre de meilleures places remportées par le club dans les différentes épreuves ou en deuxième instance selon les meilleures places des coureurs des clubs concernés dans les différentes épreuves sur route.

4.2 Classement individuel:**4.2.1. Epreuves sur route en ligne**

Répartition par points selon le résultat: 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 ; 1 point.

4.2.2. Piste, MTB, cyclo-cross

Répartition par points selon le classement général final par discipline: 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 ; 1 point.

4.2.3. Classement général individuel

Le classement général individuel de la Lotto-Coupe de Belgique sera établi par l'addition des points remportés dans les épreuves sur route en ligne et **le classement final** des 3 autres disciplines.

Le classement individuel est réservé aux coureurs UE.

Les coureurs classés à égalité de points dans le classement individuel (final) de la Lotto-Coupe de Belgique seront classés selon la meilleure place remportée dans la dernière épreuve.

5 DIFFERENDS, CONTESTATIONS OU CAS NON PREVUS

Tous les différends, contestations, ou cas non prévus concernant l'organisation et le système des points de la Coupe de Belgique, sont de la compétence exclusive de la Commission Nationale Route. Les décisions afférentes prises par la Commission Nationale Route sont irrévocables et sans appel.

6 DEFINITIONS

Un coureur transféré est un coureur qui change de club pendant ou en dehors de la période légale des transferts. Un coureur qui vient d'un club qui arrête ses activités dans la catégorie, n'est pas considéré comme un coureur transféré.



7 PRIX

Toutes les épreuves sur route, le contre la montre individuel, le contre la montre par équipes, les épreuves sur piste, les épreuves de MTB et de cyclo-cross: selon le barème.

Le paiement des prix du jour seront payés sur place.

Classement final par clubs: Des prix en espèces sont attribués par rapport au classement final interclubs de la Coupe de Belgique, au prorata du nombre de clubs qui entre en ligne de compte pour les deux classements finaux.

Classement final individuel: prix en espèces selon barème.

